

COMMUNE D'AUTRUY SUR JUINE
Avis de mise à l'enquête publique du projet de zonage des eaux pluviales

En application des dispositions de l'arrêté n° 2023-43 de Monsieur le Maire d'AUTRUY-SUR-JUINE en date du 25 Juillet 2023, le projet de zonage des eaux pluviales sera soumis à l'enquête publique durant 15 jours du 12 au 26 Septembre 2023 à 19 h00 inclus.

M. Pierre BILLOTEY assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la mairie d'AUTRUY-SUR-JUINE aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser soit par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur – Mairie d'AUTRUY-SUR-JUINE, soit par mail à : commune.autruy-sur-juine@orange.fr, lequel les annexera au registre.
- Le dossier sous forme numérique sera également consultable en mairie sur un poste informatique, et consultable en ligne via le site internet : www.autruy-sur-juine.fr
- Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie d'AUTRUY-SUR-JUINE le mardi 12 Septembre 2023 de 17 h à 19 h et le samedi 23 Septembre 2023 de 10 h à 12 h afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.